

g<sup>o</sup> = Echo du Midi

17-9-1941

# LE VIII<sup>e</sup> CONGRES DE LA FEDERATION PYRENEENNE D'ECONOMIE MONTAGNARDE

## Les rapports

En l'absence de M. Foucaud, professeur au lycée de Toulouse, son rapport sur une industrie particulière, heureusement déficiente : la mendicité, est lu par M. Gausson. Nous y apprenons comment, au siècle dernier, dans nos vallées de Luz et d'Ossau, cette industrie était organisée et prospère; il fallut les lois et règlements intervenue depuis pour la faire disparaître. Cette ingère direction, d'ailleurs close par un bon mot tiré de la situation présente, sous prétexte au rapport formulé de M. Paul Barrau de Lorde.

### L'ECONOMIE LUCHONNAISE

M. Barrau de Lorde, vice-président de la société Jutes-Saxez, présente un rapport sur l'économie du pays de Luchon à la veille de la Révolution. Après avoir visité le territoire du pays de Luchon, l'ancien Civitas Osson, M. Barrau de Lorde, s'appuyant sur des documents d'archives officielles et privées, a dressé le tableau de la vie des habitants de nos belles vallées. Pas d'industrie autre que celle du bois, peu de commerce; seuls la culture et l'élevage des bestiaux étaient en honneur. Le travail de la terre, très rude, suffisait à peine à énumérer l'effort du paysan, que la population aisée et les casés, recourant, mais pas de trop grande mesure. Une évolution se dessinait avec l'esprit que prennent, sous l'impulsion de l'intendant d'Etigny, appelé à Luchon par Jacques Barrau, les usages divers des eaux minérales; enfin, M. Barrau de Lorde présente un document de premier ordre pour l'histoire de la ville : les statuts de Luchon datés de 1767.

On y voit le souci d'un ordre nouveau : la préoccupation de l'assainissement pour que soit réservé l'accès le plus humain aux baigneurs dans des bains bien tenus.

Cet essai, antérieur par la Révolution, reprend avant même la fin de la tourmente. M. Barrau de Lorde termine en exprimant le souhait que le Luchon d'aujourd'hui conserve une place de choix dans tous les domaines de l'économie montagnarde.

### TOITURES ET ARDOISES LUCHONNAISES

M. Ates, chargé de cours à la Faculté et président de la société Jutes-Saxez, est à demi luchonnais. Sa connaissance de notre pays en est de ce fait accrue et on a en ses paroles bien dans le sujet qu'il traite : « Toitures et ardoises luchonnaises ». Plus confidentiel que rapporteur, d'entrée il prend sa salle, qui, avec agacement, suivra son étude. Parlant des divers genres de couverture pour les maisons à ruelles, ardoises et chaume, il fait peser les raisons qui prévalent en faveur de chacun de ces matériaux. Il donne des détails sur l'emploi du chaume, qui reste une prole longue et rapide. Celle du blé et, beaucoup mieux, celle du seigle, répondent à cet usage. Ce matériau pris à pied

d'usage en généralisait l'emploi; il paraît être en régression actuellement, alors que les avantages qu'il offrait étaient nombreux, il faut en voir le raison en les dangers de propagation d'incendie que lui vaut sa grande combustibilité, faisant prendre par les moines de villages des interdictions, qui ne sont pas étrangères à l'emploi de plus en plus généralisé de l'ardoise. Par son étanchéité, son poids s'accommodant de charpentes légères, par la commodité de sa pose et la petite coupe qu'on peut avec elle donner aux toitures pour éviter les gros amas de neige, l'ardoise est bien la couverture rêvée dans nos montagnes. Soient, tout près de Luchon, l'exploitait la meilleure des ardoises, et le bel échantillon qu'il tira de sa serviette, pour le passer à M. le Recteur, en se défendant de lui « envoyer des pierres », en est une démonstration parlante; l'amélioration des nôtres, comme celles du Languedoc, dont l'exploitation plus rationnelle fit se fermer la carrière de Sagnat; plus tard, l'ouverture des transports ferroviaires, même à peu de frais celles de La Basse d'Audoubert, puis celles d'Anger et des Ardennes; mais si ces dernières ont eu l'avantage d'être produites à meilleur prix grâce aux capitaux engagés dans leur exploitation avec un outillage perfectionné, il n'en reste pas moins que leur légèreté excessive correspond mal au climat rude de nos montagnes et aux amas de neige à supporter. Cela même doit le rapporteur à la conclusion logique de son étude, qui est de faire revivre l'ardoisière de Sagnat, dont une exploitation rationnelle, avec outillage adapté, doit donner encore de très bons résultats. Résultats certains à une époque surtout où les attraits manquent de régularité, où la force motrice peut être cueillie au passage sans trop de frais. Adopter les conclusions du rapporteur ce sera contribuer, par une part au rétablissement de l'économie française.

*Je m'ac  
quiesce le m<sup>o</sup>*